



## COMPTE- RENDU COMITE DIRECTEUR du 17 octobre 2018

### Membres du CD présents

COURTINET Jean-Marie  
DUMAIGNAUD Alain  
FASSIER Nicolas  
GAILLAC Patricia  
GENON Hubert  
GIRY Marcel  
MONTEIL Emmanuelle  
MORANGE Franck  
PEDRETTI Maurice  
POIRIER Alain  
ROYANO Laurent  
SPESSOTTO Gérard

### Invités au CD

BASSET Daniel  
REBEYROL Daniel

### Membres du CD excusés

LEVET Patrick

Début de la séance à 20h33

Alain DUMAIGNAUD, président du club, remercie les membres du Comité Directeur et les membres invités qui ont pu se libérer pour cette réunion.

Il passe ensuite à l'ordre du jour

### **Informations diverses**

Laurent ROYANO indique que le gardien de la piscine lui a signalé que l'accès au bassin va prochainement se faire avec des badges au lieu du digicode. Laurent a demandé des badges pour le CSL

### **Point sur l'accident de plongée de André QUIVIGIER**

Alain DUMAIGNAUD, président du club, qui n'était pas présent lors de la sortie d'Aout à Rosas, rappelle les informations qu'il a eues :

Lors de la sortie du club à Rosas, qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions, André QUIVIGIER a été victime le dernier jour lors de la plongée du matin d'un accident de plongée. Cet accident s'est produit lors d'une plongée standard, sans paliers, et sans cause apparente. Maurice PEDRETTI confirme qu'il faisait partie des trois autres plongeurs qui avaient le même profil de plongée et qui n'ont rien ressenti. A la sortie de la plongée, André avait pris, comme prévu, les commandes du bateau et ce n'est qu'au bout de quelques minutes qu'il a demandé à Sylvain de le remplacer, car il avait des nausées. A l'arrivée du bateau au bord de la plage il avait des vertiges, et il a dû être assisté pour descendre du bateau et rejoindre le village de vacances. Il a été pris en charge (Mise sous Oxygène) dans un premier temps à l'infirmerie du village de vacances par un médecin fédéral du club et le responsable du Centre de Cala Montjoi, puis immédiatement hospitalisé en Espagne.

Tous les participants présents ont confirmé que personne sur le bateau n'a vu qu'André était victime d'un ADD.

Suite à cet évènement, et alors que dans la semaine qui a suivi l'accident il y avait eu de nombreux échanges téléphoniques amicaux et de soutien avec André, le Président du CSL, (mais aussi d'autres membres du CSL) a reçu le 2/9 un mail annonçant qu'André et Caroline

quittaient le club et mettant en cause dans des termes violents les deux moniteurs bénévoles du club (Daniel BASSET et Daniel REBEYROL) ainsi que l'organisation de la sortie. Ni le bureau, ni les encadrants visés n'étaient destinataires de ce mail.

Ceci a déjà été abordé lors de la réunion du Comité Directeur et de la Commission Technique du 3/9 (le lendemain donc), réunion où il n'a pas été possible d'aborder la situation sereinement faute d'éléments. Dès le lendemain, le président et le bureau du CSL ont répondu à André qu'il comprenait son état d'esprit après un ADD mais que son message, peut-être écrit sous le coup de la colère et de la déception, était inadmissible, tant vis-à-vis des moniteurs (qui ont notamment participé à sa formation au N4), que vis-à-vis des conditions d'organisation de pratique de l'activité lors des sorties du club (sorties auxquelles André et Caroline participaient depuis plusieurs années) qui sont pratiquées conformément à la réglementation.

Le Président et le bureau ont aussi envoyé un message de soutien aux encadrants mis en cause (mails communiqués aux membres du CD)

Depuis cette date, il n'a pas été possible d'organiser un dialogue entre les personnes concernées

Alain DUMAIGNAUD n'a pas eu de contact avec André depuis environ une semaine, mais aux dernières nouvelles son état de santé s'améliore.

Toute cette histoire attriste particulièrement les membres du Comité Directeur pour les conséquences que cet accident peut avoir sur la santé et la vie d'André et de sa compagne. Pour autant le Comité Directeur n'admet pas la remise en cause des compétences et de la responsabilité des deux moniteurs, piliers et membres fondateurs du club qui ont formé des générations de plongeurs. Le Comité Directeur comprend de ce fait leur colère concernant cette mise en cause injustifiée tant sur la forme que sur le fond. Leur implication continue au sein du club pendant toutes ces années a en effet fortement participé à sa notoriété et à sa pérennité, ce dont nous ne les remercierons jamais assez.

Le CD les assure à ce titre de son soutien entier dans cette épreuve, leur renouvelle sa confiance, et souhaite qu'ils continuent à œuvrer pour la plongée au sein du CSL, notamment dans les nombreuses actions qui nous attendent cette saison.

### **Définir les actions à venir avec la Ville de Limoges**

- Printemps Sportifs : La Ville a demandé si le CSL voulait bien apporter son concours comme les années précédentes aux Printemps Sportifs, action visant à faire découvrir des activités sportives à des +50ans, dont la plongée.  
L'action se déroulera du 29/1 au 2/4/2019 sur 8 semaines (hors vacances) avec au maximum 12 participants.  
Le CD donne son accord pour la participation du CSL. Un point sera fait en Commission Technique.  
*Nota : après discussion avec le Service des Sports, l'effectif sera limité à 8 participants*
- Sportez Vous Bien l'Été : Le CD donne son accord pour la participation. Comme c'est organisé en Juillet 2019, il est prématuré de demander qui participera à l'encadrement.

### **Organisation des sorties fosses à Montluçon**

Alain DUMAIGNAUD, informe le CD, qu'il a eu une demande de l'ASORTF pour savoir si, lorsqu'une sortie fosse n'est pas complète, le CSL accepte des plongeurs extérieurs. C'est ce que nous avons déjà fait, sous réserve que les plongeurs soient autonomes ou viennent avec leurs encadrants.

Franck MORANGE procède déjà de même, quand les sorties SUAPS "Etudiants" ne sont complètes après demande en priorité aux membres du CSL.

Après divers échanges il est décidé de communiquer conjointement aux Etudiants et aux plongeurs du CSL les dates déjà réservées pour la fosse de Montluçon. Les premières sont le 11/11 pour le SUAPS, 25/11 pour le CSL.

Un tarif unique, 10€/plongée sera demandé aux participants (et non plus un tarif en fonction du nombre de participants).

Un formulaire d'inscription va être mis en ligne dans la semaine.

## **Sorties mer**

L'ascension 2019 étant fin Mai, la sortie CSL à Rosas se déroulera si elle a lieu du 25 mai au 2 juin 2019, avec la sortie Etudiants à la suite.

Plusieurs questions se posent:

- Encadrement : si pas suffisamment d'encadrants on peut limiter les formations et faire plus d'exploration. Une action incitatrice a déjà été mise en place la saison passée, à destination des encadrants, pour limiter leur participation financière.
- Conduite du fourgon : Nicolas FASSIER et Maurice PEDRETTI ont le permis EB permettant d'assurer le transport du fourgon+bateau. Philippe DUSAUTOIR a fait savoir qu'il est également partant.
- Renouvellement de l'autorisation "Hors Gabarit" qui est a échéance le 13/11 : Maurice PEDRETTI va faire la demande.
- Entretien bateau : un entretien lourd est à prévoir (1000 à 2000€) pour reprendre l'enveloppe (éléments à recoller, fuites, ...). Le bateau sera amené prochainement chez le réparateur à La Rochelle (M. PEDRETTI, A. POIRIER)

Les autres sorties, plus tard dans la saison seront mise sur pied ultérieurement.

## **Organisation piscine – Matériels – Divers**

Il était prévu de faire un trombinoscope des encadrants "piscine" pour les nouveaux. Ça a pris un peu de retard.

Rappeler aux plongeurs qu'il faut :

- Participer au transport du matériel. Il va être demandé à chacun de prendre son équipement au camion, et de le ramener (ce que fait Franck MORANGE avec les étudiants)
- Prendre soin du matériel (bouchons sur les détendeurs)

Désormais il sera demandé à chacun de prendre et de ramener son matériel au fourgon, comme le font les étudiants le jeudi soir.

De même nous avons pris du retard dans l'affichage des statuts et RI au local du club.

## **Assemblée Générale du 11 décembre 2018**

La Caisse d'Épargne ayant donné son accord, l'AG aura lieu le Mardi 11 Décembre 2018 à 19h dans la salle Sorbier comme l'an passé.  
Pas de séance piscine ce soir-là.

Dans un premier temps il y aura l'AG. Marcel GIRY préparera un diaporama.

Ensuite un buffet sera organisé, le CSL fournissant les boissons, il sera demandé aux participants qui le veulent bien, d'amener un plat ou un dessert.

### **Appel à candidatures au CD**

Trois postes au CD n'étant pas pourvu, il va être fait appel à candidature (prochain info club)

Les postulants doivent envoyer au Président une lettre de motivation

### **Question diverses :**

Gérard SPESSOTTO rappelle que la formation des débutants aura lieu le 6/11. Il faut faire un rappel aux prépa N1.

Il suggère également de prendre des mesures pour favoriser la formation et la motivation de nouveaux encadrants.

Une information sera apportée aux N2/N3 pour les inciter à préparer la formation "Initiateurs", surtout que le CODEP87 va organiser prochainement un "Stage Initial Initiateur".

D'autre part, une année de cotisation au CSL sera offerte aux nouveaux initiateurs qui participeront à l'encadrement au CSL.

Emmanuelle MONTEIL rappelle que Yannick DAURIAT propose de faire un calendrier pour des séances d'initiation à l'apnée, notamment pour les débutants prépa N1.

La séance est levée à 23h00

**DATE PROCHAINE COMMISSION TECHNIQUE** : 14 novembre 2018 à 20h30 au local

**DATE PROCHAIN COMITE DIRECTEUR** : après l'AG du 11/12/2018